

de paix, avec emport d'effets, trois ans de prison.

Louis Coo, cavalier au 16e dragons, désertion à l'étranger en temps de paix avec emport d'effets, trois ans de travaux publics.

Jean Desaux, soldat au 1er de ligne, désertion à l'étranger en temps de paix avec emport d'effets d'habillement, trois ans de travaux publics.

Victor Robert, cavalier au 5e dragons, vols et filouterie au préjudice de militaires, cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire avec dispense de la surveillance de la haute police.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Le tribunal correctionnel s'est occupé samedi d'un garçon qui ira loin. A dix-neuf ans, il a déjà subi cinq condamnations dont une à dix-huit mois pour vols. Il se nomme N. Demagnier. C'est un fort gaillard qui a autant d'horreur du travail que de prédilection pour le vol. Il se dit forgeron, mais les marreaux sont toujours trop lourds.

Demagnier revient devant le tribunal pour un fait beaucoup plus grave. Il est prévenu d'atteinte nocturne, de vol et de rébellion dans la soirée du 9 novembre en compagnie d'un autre malfaiteur, aux environs de la place Philippe-de-Comines.

Il était nu et quart. Apercevant un nommé Scerpte, qui sortait d'un estaminet, il s'avance vers lui et lui dit : — Paises-tu une chose ?

— Ce n'est pas le moment, répliqua Scerpte.

— Quelle heure est-il ? reprit le compagnon de Demagnier.

Scerpte tire sa montre de son gousset. Au même instant il est saisi, renversé et sa montre lui est enlevée. Les deux voleurs prennent la fuite.

Le lendemain, Scerpte porta plainte. Le surlendemain, un individu se présentait au mont-de-piété pour engager la montre. Deux agents de la sûreté étaient là. Son signalement répondait à celui donné par la victime du vol. La montre était la sienne. Les réponses de l'individu étaient de plus fort embrouillées.

On se mit en mesure de l'arrêter. Ce n'était pas facile. Sans l'aide d'un sergent de ville de service dans le voisinage, les forgerons auraient pu faire un mauvais parti aux deux agents. Enfin, ils parvinrent à s'en rendre maîtres.

Demagnier monta à l'audience un cynisme révoltant. Il nie effrontément, prétendant avoir trouvé la montre. Il accuse la victime. Le tribunal n'est pas dupe de son arrogance. Demagnier est condamné à trois ans de prison et cinq ans de surveillance.

Le bijoutier de Roubaix, L. Durand, qui avait acheté sans l'inscrire sur son registre une boucle d'oreille trouvée par des gamins, a été condamné à 200 fr. d'amende pour infraction au règlement.

Dix-huit mois à L. Vandenbrouder, ouvrier de ferme à Mouvvaux, qui a pris la fuite en emportant toute la garde-robe de son compagnon de travail F. Stévenard.

Ephémérides Roubaisiennes
2 décembre 1483. — Fondation par Pierre, seigneur de Roubaix, de 5 obits en l'église paroissiale, moyennant 23 livres de 20 gros, monnaie de Flandre par an, données à la table des pauvres et dont 13 livres sont assignées sur la seigneurie de La Royère, à Néchin, et 12 livres sur la dime de Gondcourt. TH. LAURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises
1 DECEMBRE 1571. — Mort tragique du curé de Tourcoing, Pierre Famelart, assassiné par les *Gueux Hurleurs*, sur la route de Watrelles à Tourcoing, près de la Marlière.

Nous déjà relaté (éphéméride du 24 novembre), l'assassinat du religieux tourquennois, Jacques Lefebvre, frappé aussi par les *Gueux*, mais vingt ans plus tard en 1591. On le voit, les prêtres catholiques étaient en butte à bien des persécutions, en ce temps de troubles qui fut la naissance du Protestantisme, auquel s'affilia tout ce qu'il y avait alors d'irrégulier et de malhonné, dans la société.

Les chroniqueurs contemporains donnent des détails assez précis sur la fin étonnante du vénérable ecclésiastique tourquennois. Voici les circonstances de cet horrible événement qui jeta Tourcoing dans la plus grande consternation.

Pierre Famelart, comme tous les prêtres, à cette époque, vivait en apôtre, se transportant souvent hors de sa paroisse, pour aller, par la parole et l'exemple, résister aux envahissements du Protestantisme. Le jour de notre éphéméride, jour de sa mort glorieuse, le curé de Tourcoing s'en revenait à cheval de Tournai où il avait été accomplir une de ses missions apostoliques. Il était accompagné de plusieurs tourquennois qui le précédaient, lui chevronné saint, livré à ses méditations à quelque distance du groupe de ses compagnons.

La petite troupe ainsi disposée venait de quitter Watrelles, et approchait d'un métairie, la ferme des *Macures*, aux abords de laquelle était un pont. A peine Pierre Famelart se trouvait-il engagé sur ce pont qu'un coup de pistolet retentit, et qu'une demi-douzaine d'hommes déguillés, à figures sauvages, surgissant de derrière les culées du pont où ils étaient cachés, se précipitèrent sur le prêtre que le coup de pistolet avait

atteint et achevé par un coup de poignard.

Les compagnons de Pierre Famelart, à la vue d'une pareille agression, devant l'infériorité de leur nombre, et l'absence d'armes, prirent la fuite, abandonnant l'héroïque prêtre aux poignards des misérables.

Ces assassins n'étaient autres que ses *Gueux Hurleurs*, lesquels ayant appris que Pierre Famelart, devait passer sur ce chemin en revenant de Tournai, s'étaient embusqués dans cet endroit favorable à leur intention de mettre à mort, ce courageux prêtre catholique dont ils haïssaient les vertus et dont ils redoutaient les œuvres.

Il y avait longtemps déjà que le curé de Tourcoing était désigné comme victime à sacrifier, dans l'intérêt des rançons féroces du Protestantisme. Quelques années auparavant, pendant la nuit, les *Gueux* avaient assiégré le Presbytère de Saint-Christophe pour mettre à exécution leurs criminels desseins, mais une circonstance inattendue que nous ferons connaître à sa date phéministique fit avorter cette première tentative.

Malheureusement, le second projet d'assassinat réussit. Après avoir labouré le corps du prêtre de coups de poignards, les misérables le coupèrent en morceaux, et le répandirent sur le chemin, ensuite affublés des vêtements dont ils avaient dépouillé le cadavre, ils se dispersèrent pour annoncer à leurs coreligionnaires l'œuvre pie qu'ils venaient de commettre pour la grande gloire de la religion de Calvin.

Quelques tourquennois, apprenant cette affreuse nouvelle par les foyards allèrent recueillir les membres de Pierre Famelart, et les apportèrent précieusement sur la Grand-Place de Tourcoing. Tous les habitants vinrent prier devant ces restes sanglants de leur curé martyr et des honneurs funèbres très-solennels lui furent rendus.

Pierre Famelart fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Christophe, à droite du maître autel. Ving-trois ans après (1594) comme on creusait à cet endroit pour l'inhumation du cœur de Philippe de Lannoy, fils du seigneur de Tourcoing, le cadavre de Pierre Famelart, fut mis à découvert et le bailli de Tourcoing, Pierre Discart rapporte avec un religieux étonnement, qu'il était encore dans un état de parfaite conservation. Ce fait parut miraculeux, et l'était peut-être.

Une rue de Tourcoing, allant de la rue des Carliers, à la Place de Nonnes porte le nom de rue Famelart, en mémoire de cet héroïque curé de Tourcoing qui s'est illustré, non-seulement pas son martyre, mais aussi par ses hautes vertus et sa charité inépuisable.

Echo du Théâtre
La musique d'Offenbach paraît captiver les goûts du public. Après la *Grande-Duchesse*, qui, depuis plus de quinze jours, occupe l'affiche, et dont le succès n'est pas épuisé, *Barbe-Bleue*, lui succède. On y revient avec plaisir. M. Couvreur, le plaisant général Bonin, passé au fait des grands et devenu le Roi *Bobol*. L'intéressant soldat de fortune, le général Fritz ne réussit pas moins dans la personne du sire de *Barbe-Bleue*. M. Deschamps est justement apprécié dans le rôle principal, et dit bien ses rondeaux et couplets. Giron, à côté d'elle M. Antonia qui a sa part des sympathies du public; hier, notamment, dans le rôle de *Jeanne du Magicien du Palais Royal*, elle a montré de sérieuses qualités.

On signale une nouvelle promesse de nos conseillers municipaux de Saint-Omer. Ils viennent de voter, sur le rapport de M. Lambert, que les Frères des écoles chrétiennes seront mis en demeure d'opter entre le titre d'instituteurs communaux et leur école de dessin qui fait précéder de plus en plus l'école des beaux-arts !

Le *Patriote* annonce que le projet de loi pour le décaissement des fortifications de Cambrai et la construction de la nouvelle enceinte, englobant les deux villes, sera présenté pendant cette session, aussitôt après que le budget aura été voté.

Jeudi dernier, vers six heures du soir, 10 train venant d'Havrincourt, a déraillé à deux kilomètres de la gare de Bapaume, un peu au-dessus de Saint-Aubin. La locomotive est un wagon de marchandises sont seuls sortis des rails. La machine est tombée sur le côté, après avoir parcouru 40 ou 50 mètres hors des rails.

Heureusement, le chauffeur et le mécanicien n'ont point été blessés. Les pluies continuelles et ce coup de feu se trouve en cet endroit, seraient, dit-on, la cause de cet accident.

La persistance des pluies a provoqué dans notre région un débordement tout à fait exceptionnel des cours d'eau.

A Avesnes, dit l'*Observateur*, plusieurs maisons d'ouvriers, construites le long de la rivière, sur l'ancien marais dit la *Flague*, se sont vues, jeudi soir, et pendant une partie de la nuit, seules de communications avec la ville, le seul remblai qui les relie au chemin de ceinture étant couvert de quinze centimètres d'eau.

Mais c'est surtout l'Helpe mineurs qui a grossi en quelques instants au-delà de toutes les prévisions. A Fourmies, jeudi vers sept heures du matin, les eaux ont envahi la cour de la filature Leblanc et Maillet, qu'elles ont recouverte de trente centimètres, et envahi les locaux du rez-de-chaussée. Dans la filature Wiat, elles ont éteint le feu de la chaudière et ces deux établissements ont dû être arrêtés toute la journée, ainsi qu'un atelier de mécaniciens qui leur est contigu. L'eau commença à baisser vers midi et a repris le soir son niveau de la veille. On attribue cette irruption à l'insuffisance du bief du moulin de MM. Leblanc et Maillet, ainsi qu'à l'envasement du lit de la rivière et à l'obstruction accidentelle d'un petit canal devant servir de dérivation.

A Maroilles, l'inondation a dépassé de beaucoup les limites les plus éloignées, partout on signale de graves et considérables dégâts rapides, mais nulle part d'accident sérieux.

Mardi soir, sur la ligne de Busigny à Somain, a eu lieu un accident dont les suites sont restées mystérieuses, jusqu'à présent, pour les voyageurs qui en ont été témoins. Le train arrivait ordinairement en gare de Cambrai vers 7 h. 18, roulait aux environs de

Bertry, quand un des voyageurs qu'on croit être le campagnard, passa la tête à la portière comme pour voir si la pluie tombait encore. Par on ne sait quelle fatale négligence cette portière était mal fermée, elle céda sous le poids de l'homme qui, la tête la première, fut précipité sur la voie, entraînant avec lui le parapluie et les vêtements.

Qu'on juge de l'effroi et de l'anxiété des voyageurs ! Mais le train était déjà loin, et l'obscurité dérobait les conséquences de l'accident qui s'était accompli avec la rapidité de l'éclair.

A leur arrivée en gare de Cambrai, et bien que l'accident eût été signalé par eux aux trois stations précédentes, les voyageurs ne purent obtenir aucun renseignement sur le compagnon de route. Le télégraphe restait muet.

Pourtant si les suites de l'accident n'ont point été mortelles, l'homme tombé de cette façon sur la voie, alors que le train était encore à grande vitesse, a dû être gravement blessé.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 27 novembre. — Zulma Vras, rue de Lille, cour Joire, 2. — Elisa Vanderbecke, rue de Soubise. — Henri Speldoren, rue Darbenon. — Alphonse Maurice, rue Ste-Thérèse, 14, cour Bernard. — Marguerite Céline Letari, jumelles, rue de l'Ermitage. — Louis Merope, rue des Filatures, 45. — Evard Collin, rue de Tourcoing, 7. — Jeanne Desauvois, rue des Longues-Haies, 191. — Léon Vanpé, rue des Arts.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 novembre. — César Delofoe, 6 mois, rue du Pile, cour Desmettre, 3. — Célestine Bernard, 38 ans, teinturier, rue des Longues-Haies, cour Florin, 7. — Léon Valcke, jour rue Saint-Elisabeth, 17. — Henri Vanmerveane, 2 ans, rue des Longues-Haies. — Pierre Mertens, 57 ans, tonnelier, dans le canal de Roubaix.

MARIAGES du 27. — Désiré Delofoe, 49 ans, peintre, rue Barle-Lewille, 36 ans, ménager. — Gabriel Desoulet, 36 ans, employé de commerce, et Eugénie Delhoutte, 31 ans, sans profession.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 29 novembre. — Sophie Kneckaert, Phalempin. — Marie Belpeper, Brun Pain.

Du 30. — Théodora Planckaert, Chemin des Mottes. — Paul Debeque, rue des Molles Briques.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 novembre. — Léonie Debuchy, 4 mois, rue de Menin. — Catherine Delcour, 71 ans 8 mois, épouse de Louis Delahaye, rue des Orphelins, 27 ans, sans profession et Hermance Delcroix, 23 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈRES & OBIT
Les amis et connaissances de la famille GARPPEAU-COMBLEZ, qui par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul GARPPEAU, décédé à Roubaix, le 1er décembre 1878, dans sa soixante-septième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et enterrements, qui auront lieu, le mardi 3 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 50.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 3 décembre 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Caroline-Julie-Constantine BULTEAU, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1875, à l'âge de ans. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 3 décembre 1878, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Louise LÉLONG, veuve de Monsieur DELBECQ, décédée à Roubaix, le 2 décembre 1877, à l'âge de 72 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie LAMBERT, épouse de M. Louis DESQUELINS, décédée à Roubaix, le 6 décembre 1877, à l'âge de 43 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par euhbi, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

M. Picard met en regard l'aurore si rassurante qui présidait aux débuts de T. Kint et l'effacement profond et sinistre dans lequel il est tombé aujourd'hui. Quel est le trait d'union mystérieux qui relie ces deux périodes ? Ce n'est pas la passion du luxe, ce n'est pas la passion des femmes. Est-ce la perversité originelle de l'accusé, les mauvais instincts qu'il a apportés en naissant et qui se sont développés plus tard ?

Jene veux pas, dit l'honorable défenseur, dévorer mon co-acusé ; nous sommes naufragés sur le même radeau ; nous avons à nous défendre contre l'ennemi commun et il n'est déjà que trop redoutable.

Je me demande ce que vous deviendriez s'il passait à T. Kint la mauvaise pensée de vous attaquer ; mais s'il était ce fourbe, ce lâche, cet hypocrite. Portez-le vous avez vu des accents si terribles et que vous destinaient de tout bon sentiment, s'il vous disait : Je vais faire des révélations !

En terminant M. Picard fait remarquer qu'en écartant l'accusation de faux et d'usage de faux, la peine qui attend l'accusé sera grande encore.

Il ajoute : J'espère, messieurs, vous avoir sués des exagérations de l'accusation, vous avoir dégagés des impressions passionnées qui ont un moment trahi la majesté de cette audience. Vous avez compris, j'espère, que quelle que soit la chute d'un homme, il a droit à la justice. Je ne connais pas T. Kint, mais que, en la dernière circonstance, je le lui ai accordé parce que je sais que l'accusation livrée à elle seule ne peut se soustraire à l'exagération.

Certains chiffres ont le privilège d'exciter la curiosité. Ceux que nous allons donner seront probablement un peu plus exacts que ceux que nous venons de citer. L'instruction du procès a duré trois ans, du 9 mars 1875 au 9 mars 1878. Commencé le 4 novembre, il ne sera terminé que le 4 décembre, au plus tôt, après avoir occupé 27 audiences de 4 heures, soit 108 heures.

La lecture de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation a duré 17 heures ; l'interrogatoire de l'accusé T. Kint, 8 heures ; celui de M. Cortamp, le précédent, 3 heures ; l'audition des témoins, 22 heures ; le réquisitoire du ministère public, 10 heures ; la plaidoirie de M. de Ryckman, l'un des défenseurs de T. Kint, 6 heures ; celle de M. De Becker, l'un des défenseurs de M. Cortamp, 10 heures ; la réplique du ministère public, 11 heures et demie ; la plaidoirie de M. Picard, le second avocat de T. Kint, 9 heures, et celle de M. Guillery dura 2 heures au plus.

Les indemnités à allouer aux jurés dépasseront 4,800 francs et le total des frais du procès dépassera certainement 200,000 fr.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
Cette liste parait dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Foyou, 58. 15176

Spécialité de Paravents
(prix très-moérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

E. Blauwart fils, rue du Vieil-Abreuv. Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque cristalline et porcelaine montés sur bronze ; cadeaux pour fêtes de St-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etreennes. 1728.

Spécialité de fournares
Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuv. 54, Roubaix.

Jean MASQUELIER, rue Pauvre, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 4074

Tapis-Ameublements
BERNARD DE WILCOX, rue du Vieil-Abreuv. 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres ; tapis cirés pour parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sous divers styles. Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

Pharmacies
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 44086

Imprimerie, Librairie, Lithographie
ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Serrurerie — Poêlerie
DENDEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Architecture Industrielle
Y. DUBREUIL, ingénieur-architecte. Spécialité des constructions et installations industrielles, charpentes en fer à grande portée, (supplément 70 à 90 0/0 des colonnes dans les rez-de-chaussées usines) ; médailles à l'Exposition universelle de 1878 ; deux autres médailles à la Société Industrielle du Nord de la France, pour constructions et études industrielles. 14945

Faits Divers
— UN AUDACEUX FLOU. — M. et M^{me} J... négociants, occupent rue de la Vaillière, à Paris, un appartement où se trouvent entassées des richesses artistiques considérables.

Il y a quatre jours, ils recevaient de leur pays une lettre par laquelle un de leurs neveux leur annonçait son départ pour Paris.

Les époux J... étaient enchantés de revoir un membre de leur famille, qu'ils attendaient d'un moment à l'autre. Hier, ils devaient aller au théâtre. Avant de partir, ils recommandèrent à leur domestique de ne pas se coucher avant leur retour. Dans le cas où leur neveu arriverait, cette domestique avait reçu l'ordre de l'installer dans la chambre qui avait été préparée. Vers 10 heures du soir, une voiture s'arrêta devant la maison. Un jeune homme en descendit.

— Je suis le neveu de M. J..., dit-il au concierge, qui l'aide à monter sa malle assez lourde, dans l'appartement des époux J...
La bonne l'installa dans une chambre puis elle alla se coucher dans un cabinet où sont ses meubles.

Dès qu'il fut seul, le nouveau venu se livra à une perquisition des plus minutieuses. Il força le bureau, où il trouva une somme d'argent assez importante puis il s'empara des bijoux et des bibelots de prix ; bref il fit une collection représentant une valeur de plusieurs milliers de francs.

Muni de tous ces objets qu'il dissimulait sous un vaste pardessus, il descendit l'escalier et dit au concierge qui venait de se coucher, je vais attendre

mon oncle à la sortie du théâtre. On comprend facilement la surprise des époux J..., lorsque en rentrant chez eux, ils trouvèrent leur appartement dévalisé. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Tenaille, commissaire de police. La malle qu'il a laissée ne contenait que des vieux journaux qui enveloppaient trois gros pavés. A l'aide d'un carnet que le malfaiteur a oublié dans la malle, le magistrat espère parvenir à retrouver les traces de l'effronté flou.

— Un télégramme de Bordeaux 30 novembre, apprend au *Figaro*, que sur une dépêche du ministre de la justice, M. Delebecque, directeur de la monnaie, a été arrêté le 29 novembre. On parle d'un détournement de 1,500 000 francs au préjudice de la maison Rothschild. M. Delebecque nie toute intention criminelle, et prétend que c'est seulement une dette contradée. M. Lioncourt est chargé de l'instruction de l'affaire.

— Le bureau du *New-York Herald* communique la dépêche suivante : « New York, 30 novembre, 3 h. mat. » Une dépression accompagnée de pluies et bourrasques attendra les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège, affectant celles de France, probablement vers la 3.

— Un journal dit qu'un original, qui habitait depuis fort longtemps près du Château-d'Eau, vient de mourir en léguant sa fortune à la ville de Paris, à la condition de remplacer la fontaine du Château-d'Eau par un monument quelconque, mais moins laid.

— La réunion franco-américaine qui a lieu en ce moment au cirque des Champs-Élysées, est présidée par M. Teisserenc de Bort, ministre de l'Agriculture et du Commerce, ayant à ses côtés MM. O. de Lafayette, Foucher de Careil, sénateurs et M. Daniel Wilson, député.

— Une intéressante élection a eu lieu samedi à l'Institut ; il s'agissait de donner un successeur à François Bazin, dans la section de musique de l'Académie des Beaux-Arts.

Les membres de la section avaient présenté dans l'ordre suivant : MM. Camille Saint-Saëns, Jules Massenet, Ernest Boulanger, Edmond Membré et Duprato. L'élection a nécessité deux tours de scrutin ; voici les résultats.

Le nombre des votants était de 34, la majorité absolue de 18.

	1er tour	2e tour
MM. Saint-Saëns	13	13
Massenet	12	18
Boulanger	6	3
Membré	2	0
Duprato	1	0

M. J. Massenet est donc élu : il est né à Montaud (Loire) le 12 mai 1842. Il a donc aujourd'hui moins de 37 ans ; il est le plus jeune membre de cette illustre compagnie.

— Suivant la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, les fatigues qu'ont causées à M. de Bismarck, les travaux du Congrès et la session du Reichstag, bien qu'après, déjà, il fut en état de convalescence, exigent, de l'avis des médecins, pour le chancelier, un repos absolu, aussi prolongé que possible, ce qui ne lui permettra guère d'assister à la solennité de la réception de l'Empereur, à Berlin.

— Le *Voltaire* dit que la question du Champ-de-Mars est enfin résolue. M. de Marcère a déclassé que le Champ-de-Mars était définitivement réservé pour recevoir une affectation municipale, la plus grande partie des bâtiments devant être conservée, et les voies passagères entre le 15e et le 7e arrondissement étant maintenues.

— On connaît aujourd'hui le total exact des entrées à l'Exposition. Il s'élève à 12,743,436. C'est 4,217,000 environ de plus qu'en 1867. La moyenne des entrées journalières a été de 65,403 contre 43,561 en 1867.

TRIBUNAUX
— La compagnie financière la *Société générale* a porté plainte en diffamation à raison d'articles publiés dans les journaux, le *Credit national* et l'*Impartial financier*. Par suite, MM. Chevalonné, gérant du 1er journal et Jeannelle, gérant du 2e, ont été renvoyés devant la police correctionnelle. M. Debous, imprimeur, était cité comme responsable. M. Chevalonné a fait défaut. Le tribunal de la Seine, conformément aux conclusions de M. Mettetal, substitut, a rendu hier un jugement qui écarte le délit de diffamation et retient celui de fausse nouvelle. Il a condamné par défaut, M. Chevalonné, à un mois de prison, 1,000 fr. d'amende, 10,000 fr. de dommages-intérêts et a ordonné l'insertion du jugement dans dix journaux aux frais de M. Chevalonné. M. Jeannelle a été condamné à 1,000 fr. d'amende, 5,000 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion à ses frais du jugement dans six journaux.

Hier, a comparu devant la 10e chambre, le nommé Jean Stobel, personnage d'origine bavaroise, qui a été maître d'hôtel chez les plus gros personnages et qui était prévenu d'outrages aux agents. Il y a quelques jours il était posté d'une façon peu convenable auprès d'un mur ; les agents lui firent des observations et il se rebiffa vivement. Il avait cherché à frapper les gardiens de la paix qui voulaient le conduire au poste. Il levait les mains et les pieds et se débattait comme un beau diable. M. Toutée, avocat, a plaidé pour lui et a lu une note de laquelle il résulte que

Mme Waddington s'intéresse beaucoup au prévenu.